

Bulletin d'inscription au Capucin
Stage : Reconnexions à la vie
Durée : 5 jours

Participant :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe :
Adresse.....
.....
E-mail : Téléphone mobile :

Vos attentes concernant le séjour :

.....
.....
.....
.....

Dates choisies pour le stage :.....

Informations importantes :

Coût du stage : 500 euros, 2 repas d'alimentation vivante par jour inclus, hors hébergement.

Coût de l'hébergement : 30 euros par nuit à l'intérieur de la galerie du Capucin dans la limite des places disponibles : 7 couchages avec lit double + 6 couchages avec lit simple. Les chambres contiennent plusieurs lits et priorité est donnée aux premiers inscrits.

Je souhaite être logé sur place dans la galerie ? OUI NON

Si oui, acceptez-vous de partager un lit double ? OUI NON

Si nous ne pouvons répondre favorablement à votre demande de logement sur place, un hébergement dans les environs sera à réserver par vos soins.

En outre, il vous est possible de réserver une chambre à la galerie avant ou après le stage. Contact et réservation au 03 89 47 27 04

<https://www.booking.com/hotel/fr/les-loges-du-capucin.fr.html>

Règlement : Arrhes de réservation : 200 euros. Solde, soit 300 euros (hors hébergement), à régler en début de stage. Les frais d'hébergement seront à régler sur place avec l'hôtelier.

Matériel à apporter : Une grande serviette et une petite, un maillot de bain, des affaires pour marcher, des vêtements adéquats pour le yoga ainsi qu'un carnet de notes.

Bulletin d'inscription à envoyer à Florence Motin : flomotin@gmail.com, accompagné de ses arrhes de 200 euros par virement bancaire à l'association Aventure Sport Nature IBAN : FR43 2004 1010 0412 5816 7L02 560 BIC : PSSTFRPPDIJ

Conditions générales d'inscription aux stages :

Article 1 - Inscription & Règlement : Les inscriptions effectives seront prises en compte à partir de la réception du bulletin d'inscription dûment rempli ainsi que du paiement, par chèque ou virement bancaire, des arrhes imposés. Les inscriptions demeurent retenues selon leur ordre d'arrivée.

Article 2 - Annulation : Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un stage si l'effectif des participants reste insuffisant en correspondance de son organisation, de son fonctionnement ou si des circonstances imprévues l'exigent. En cas d'annulation, les frais d'inscription seront intégralement remboursés dans les jours suivants la notification de l'annulation.

Article 3 - Désistement & Interruption : En cas d'annulation par le stagiaire, les arrhes versés seront retenus pour frais de gestion et d'organisation ou bien reportés à une session identique ultérieure. En cas d'interruption en cours de stage par le stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué.

- Déclare autoriser les organisateurs à utiliser des photographies où je suis reconnaissable à des fins de promotions de futurs événements.
- Déclare refuser d'être photographié dans le cadre du stage.

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir pris connaissance du règlement et dégage la responsabilité de l'organisateur en cas d'incident de toute nature. A :Le :/...../.....